



Ad. E.

Me MICHEL JOLIN, Ad. E.
Langlois Kronström Desjardins s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Monsieur le bâtonnier Michel Jolin est associé principal du cabinet. Il exerce comme avocat plaideur, principalement en droit administratif, public, disciplinaire et déontologique. Il a de plus participé aux travaux de nombreuses commissions d'enquête dont les Commissions Krever, Poitras et Gaspésia. Il agit également comme arbitre de différends.

CONTRIBUTION

Me Jolin fut bâtonnier du Québec en 1987-1988 et a participé activement aux travaux de la réforme de l'enseignement à l'École du Barreau. ● Il est l'un des instigateurs des séminaires annuels des techniques de plaidoirie. ● C'est au cours de son bâtonnat que fut instauré le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau et le REER du Barreau. ● Il est co-auteur d'un traité sur les techniques de plaidoirie. ● Il a de plus enseigné à l'École du Barreau, à l'Université de Montréal et à l'Université de Moncton.

RAYONNEMENT

Il a été membre des conseils d'administration du CACNIQ, de la Fondation de l'Hôpital Laval et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau. Il a agi comme conseil auprès du ministre de la Justice sur la réforme du *Code civil* et comme président du Comité de nomination à la magistrature fédérale. Il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.